



Pour client PARTICULIER

UNIQUEMENT pour le remplacement de votre ancien climatiseur.

En vous équipant d'un climatiseur performant à la place de votre ancien matériel, vous pouvez obtenir **une prime** équivalente à **450 €**

En choisissant un climatiseur de classe A+++ vous baissez votre consommation d'énergie de 20 à 50% !

La démarche est simple

Pour vos projets, le montant de votre Prime d'économie d'énergie sera directement déduit de votre devis.

Les conditions d'éligibilités :

- Une prime accessible à tous sans condition de ressources
- Seul document à fournir : votre facture EDF

Ces climatiseurs haut de gamme sont :

- Beaucoup plus silencieux (unité intérieure et extérieure) jusqu'à 50%,
- Plus confortable dans la qualité de l'air : déshumidificateur performant, purificateur d'air dans certain modèle, nettoyage automatique de la filtration
- Nombreuses options (WIFI, Programmation hebdomadaire...)

A retrouver nos modèles dans l'onglet précédent HAUTE PERFORMANCE ENERGETIQUE